Commune des Avirons

Extrait N° 2 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 04 septembre 2015

L'an deux mil quinze, le 04 septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 08 SEP. 2015 que la convocation du Conseil a été faite le **25 août 2015** et que le nombre des membres en exercice étant de **30**, le nombre des membres présents est de **24**.

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★

Présents : M. MONDON René – Mme BAILLIF Line Rose – M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline – M. ESCHYLE Gilles – Mme CADAS Isabelle – M. BENARD Alex – Mme MARCHAND Gladys – M. RIVIERE Raphaël – Mme HEBERT Monique – M. VLODY René – M. RIVIERE Lucien – Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie-Josée – M. FRINGUE Mikaël – Mme LESQUELIN Nadia – M. RIVIERE Olivier – Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia – M. CANTINA Pierrot – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette — M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne.

Absents : M. FERRERE Frédo – Mme ABELARD Isabelle – M. SERMANDE Jean-Pierre.

Procuration : Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à Mme HEBERT Monique – **M. CASSAGNABERE Patrick** a donné mandat à Mme LESQUELIN Nadia – **M. PAYET Fabrice** a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose – **Mme BARET Liliane** a donné mandat à M. RIVIERE Raphaël – **HOARAU Annie** a donné mandat à M. FORT Paul – **Mme SILOTIA Natacha** a donné mandat à M. DENNEMONT Jean Daniel.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 2 / Adoption du budget supplémentaire 2015

- Compte principal

Le budget supplémentaire **Compte principal – pour l'exercice 2015** a été arrêté à la somme de **5 237 627,94 €** tant en dépenses qu'en recettes et se présente comme suit en balance générale :

	Recettes : + 5 237 627,94	**Dépenses : + 5 237 627,94**
Fonctionnement	1 340 837,94	1 340 837,94
Investissement	3 896 790,00	3 896 790,00

Ce budget supplémentaire comporte :

1) Les restes à réaliser de l'exercice 2014, soit :

En section d'investissement :

- Dépenses : + 2 730 267,00
- Recettes : + 1 112 111,00

En section de fonctionnement :

- Dépenses : Néant
- Recettes : Néant

2) La prise en compte des résultats affectés de l'exercice 2014 et les inscriptions nouvelles, soit :

En section de fonctionnement :

- Les recettes se chiffrent à + **1 340 837,94 €** soit :

Chap. 002 – Résultat de fonctionnement reporté	+ 952 859,94
Chap. 70 – Produits du domaine	+ 14 098,00
Chap. 73 – Impôts et taxes	+ 76 783,00
Chap. 74 – Dotations et participations	+ 270 695,00
Chap. 75 – Autres produits de gestion	+ 2 670,00
Chap. 013 – Atténuation de charges	+ 16 716,00
Chap. 77 – Produits exceptionnels	+ 7 016,00

- Les dépenses représentent + **1 340 837,94 €** soit la répartition suivante :

Chap. 011 – Charges à caractère général	+ 712 519,94
Chap. 014 – Atténuation de produits	+ 15 000,00
Chap. 65 – Autres charges de gestion courante	+ 107 000,00
(dont 100 000,00 euros de subvention aux associations)	
Chap. 67 – Charges exceptionnelles	+ 10 760,00
Chap. 023 – Virement à la section d'investissement	+ 495 558,00

En section d'investissement :

- Pour les recettes : + **2 784 679,00 €** soit :

Chap. 13 – Subvention d'investissement	+ 928 476,00
Chap. 16 – Emprunts et dettes	- 287 195,00

.../...

Chap.10 – Dotation et fonds divers	+	29 684,00
Chap. 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	+ 1	359 689,46
Chap. 021 – Virement de la section de fonctionnement	+	495 558,00
Chap. 001 – Solde d'exécution positif reporté	+	258 466,54

- Pour les dépenses : + **1 166 523,00 €** qui se répartissent comme suit :

Chap. 20 – Immobilisations incorporelles	+	35 053,00
Chap. 21 – Immobilisations corporelles	+	317 270,00
Chap. 23 – Immobilisations en cours	+	814 200,00

Le Conseil Municipal est invité à :

- Fixer le niveau de vote du budget ;
- Se prononcer sur le budget proposé ;
- Se prononcer sur les subventions.

Le Conseil Municipal, après examen du document budgétaire et après avoir entendu les explications du Maire, délibère et :

- **A l'unanimité**, décide de voter le budget au niveau du chapitre, tant pour la section de fonctionnement (à l'exception de l'article spécialisé 65748) que pour la section d'investissement.

- **A la majorité absolue (7 abstentions : M. CANTINA Pierrot – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette — M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne – Mme HOARAU Annie et Mme SILOTIA Natacha par procuration),** adopte les différents chapitres tels que proposés ci-dessus, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

- **A l'unanimité**, le Conseil Municipal décide d'attribuer les montants suivants par association :

ADAC	1 000,00 €
ADAPJ	500,00 €
AETA (Mme Gladys MARCHAND, intéressée, quitte la salle au moment du vote)	1 500,00 €
Amicale Fitness Avirons (Mme Suzette RIVIERE, intéressée, quitte la salle au moment du vote)	500,00 €
ASCA	1 000,00 €
ASPT	3 200,00 €
Association Culturelle du Tévelave Jeunesse et Vie	1 000,00 €
Association Gym Avirons	500,00 €

.../...

Association LACS	6 000,00 €
Association Tri' Arts	500,00 €
Avirons Foot Vétérans	1 000,00 €
Avirons Jeunes	16 000,00 €
Avirons Lutte Olympique Réunion (ALOR)	300,00 €
Club Bouliste des Avirons	500,00 €
Club Les Amis	1 000,00 €
Et Vie Danse	500,00 €
FCA	40 000,00 €
JSCT	8 000,00 €
Judo Club	4 000,00 €
RODGERS	1 000,00 €
RUN'ALTITUDE	2 000,00 €
Tennis Club Avirons	1 500,00 €
TI BUL KREOL	500,00 €
USDT (M. Gilles ESCHYLES, intéressé, quitte la salle au moment du vote)	6 000,00 €
USEP	2 000,00 €

En conséquence, le **budget supplémentaire 2015 – Compte principal** – est arrêté comme suit en balance générale :

	Recettes : + 5 237 627,94	**Dépenses : + 5 237 627,94**
Fonctionnement	1 340 837,94	1 340 837,94
Investissement	3 896 790,00	3 896 790,00

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★